

MINISTRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, DE  
L'ECONOMIE SOCIALE ET DE L'ARTISANAT

MINISTRY OF SMALL AND MEDIUM-SIZED ENTERPRISES, SOCIAL  
ECONOMY AND HANDICRAFTS

SECRETARIAT GENERAL



SECRETARIAT GENERAL

CELLULE DE COORDINATION PROVISoire DE LA PEPINIERE  
NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES D'EDEA

TEMPORAL COORDINATION UNIT OF THE NATIONAL  
PILOT BUSINESS NURSERY OF EDEA

**COMMUNIQUÉ** **23/00007** N° **23/00007** /C/MINPMEESA/SG/CCPNPE **DU**  
**30 MAI 2023** **PORTANT APPEL À CANDIDATURES POUR L'ADMISSION À LA**  
**PÉPINIÈRE NATIONALE PILOTE D'ENTREPRISES (PNPE) D'EDÉA**

Le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat informe les acteurs de l'écosystème entrepreneurial résidant au Cameroun, qu'il est lancé à leur intention, un appel à candidature pour l'admission de 50 PME au programme d'accélération de la Pépinière Nationale Pilote d'Entreprises d'Edéa, en vue d'un changement d'échelle.

Les entreprises retenues suivront un programme d'accélération en alternance axé sur l'innovation technologique et/ou organisationnelle, d'une durée de 20 semaines.

### **I. DOSSIER DE CANDIDATURE**

Les dossiers de candidatures sont soumis en ligne par le lien : <https://forms.gle/WFa3ZAVtGFV3hd7o7> ou déposés à la PNPE sise à Ntounda/Edéa au plus tard le **16 juin 2023 à 15h30** précises, délai de rigueur.

Les dossiers de candidature comprendront :

- Une demande timbrée adressée à Monsieur le Ministre des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat ;
- Une photocopie certifiée de l'une des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Un curriculum vitae daté et signé portant la mention « je certifie exactes toutes les informations ci-dessus énoncées » ;
- Un certificat médical datant de moins d'un mois ;
- Une fiche de présentation synoptique de son projet et son produit le cas échéant, dûment remplie en ligne ou à télécharger sur le site web du MINPMEESA à l'adresse [www.minpmeesa.cm](http://www.minpmeesa.cm)

### **II. CRITERES DE SELECTION**

- **L'entrepreneur doit :**

- Être titulaire d'au moins le BEPC ou d'un diplôme équivalent ou justifier d'une validation des acquis d'expérience (VAE) ;
- Faire preuve de dynamisme, de forte motivation, d'agilité et d'abnégation ;

- Être disposé à suivre les cours en présentiel à la PNPE ;
- Être disposé à s'impliquer personnellement au programme d'accélération ;
- Savoir lire et écrire au moins une des deux langues officielles ;
- Être âgé d'au moins 18 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2023 ;
- Être passé par un incubateur agréé par le MINPMEESA (critère préférentiel) ;
- Candidature féminine fortement appréciée (critère préférentiel) ;
- Disposer d'un ordinateur portable (critère préférentiel).

**- L'entreprise doit :**

- Avoir une existence légale de 02 à 05 ans ;
- Exercer prioritairement dans les secteurs suivants : Agro-industrie (transformation des produits agricoles et mécanisation), Bois et Produits forestiers non ligneux (bambou, rotin et paille) et, Coton-cuir-textile ;
- Être inscrite au fichier national des PME (critère préférentiel);
- Avoir un historique de ventes de produits/services des deux dernières années ;
- Disposer des états financiers des deux dernières années.

**NB : Tout dossier incomplet, en retard ou acheminé par d'autres moyens ne fera l'objet d'aucun traitement.**

Les entreprises présélectionnées sur étude de dossiers passeront devant un jury pour la sélection définitive.

Pour toute information complémentaire, prendre attache avec la Cellule de Coordination, Section Accueil, Orientation et Documentation, sise à NTOUMBA par Edéa.

E-mail: [pnpe@minpmeesa.cm](mailto:pnpe@minpmeesa.cm) , Tel : 243 286 275

**QR code pour le dépôt de candidature en ligne:**



*Achille Bassilekin III*